

ASSEMBLÉE DU 23 OCTOBRE 2019

À 17 : 00 HEURES

- ORDRE DU JOUR -

N/D : 1-5-3/07

1. - **PRÉLIMINAIRES**

1.1 - Ouverture de la séance;

1.2 - Adoption de l'ordre du jour;

1.3 - Adoption des procès-verbaux (28 août, 25 et 30 septembre 2019);

2. - **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

2.1 - Avis de conformité :

2.1.1 Règlement d'urbanisme numéro 09-389-19-01 de la Ville de Charlemagne;

2.1.2 Règlements d'urbanisme numéros 438-21 et 442-2 de la Ville de Repentigny;

- 2.1.3 Règlement d'urbanisme numéro 335-19 de la Ville de L'Épiphanie;
- 2.1.4 Règlement d'urbanisme numéro 300-32-2019 de la Ville de L'Assomption;
- 2.2 - SADR: Demande de modification par la Paroisse Saint-Sulpice relative aux égouts sanitaires en zone agricole;
- 2.3 - Dépôt des commentaires portant sur le Plan métropolitain de développement agricole;
- 2.4 - Projet du Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière (CDBL) – Programme sur les priorités bioalimentaires (MAPAQ);
- 3. - **ADMINISTRATION**
- 3.1 - Dépôt du rapport d'autorisation de dépenses et de paiement;
- 3.2 - Dépôt des états des résultats en date du 31 juillet et 31 août 2019;
- 3.3 - États comparatifs des revenus et des dépenses du 2e semestre;
- 3.4 - Transfert budgétaire pour l'acquisition d'un ordinateur;
- 3.5 - Politique des conditions de travail des employés de la MRC de L'Assomption;

- 3.6 - Auditeurs externes;
- 3.7 - Ajout de collectes sur le territoire de la Ville de Charlemagne;
- 3.8 - Modification de collectes des matières organiques en 2020 sur le territoire de la Ville de L'Assomption;
- 3.9 - Ajout de conteneurs de recyclage sur le territoire de la Paroisse de Saint-Sulpice;
- 3.10 - Ajout de collectes en 2020 sur le territoire de la Ville de L'Épiphanie;
- 3.11 - Cours d'eau :
 - 3.11.1 Mandat additionnel dans le cadre des travaux sur le Cours d'eau au Nord du domaine Ouellet;
 - 3.11.2 Modification de la résolution numéro 19-06-141 relativement à la raison sociale de l'entrepreneur;
- 3.12 - Autorisation de dépenses dans le projet du Corridor forestier du Grand Coteau;
- 3.13 - Entente avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC);

4. - **AUTRES SUJETS**

4.1 - Fonds de développement des territoires :

4.1.1 Renouvellement du programme de signalisation du Chemin du Roy;

4.1.2 Soutien au financement du CIEL;

4.1.3 Demande de partenariat au Gala Distinction de la CCMLA 2020;

4.1.4 Demande d'appui à Lanaudière Économique – Projet l'Arterre;

4.2 - Demande d'appui au projet « Travailleur de rang » de l'UPA de Lanaudière,

4.3 - Demande d'accès à l'information auprès du ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques;

4.4 - Modification de la résolution numéro 18-11-201 relativement aux signataires des dossiers dans le Fonds local d'investissement (FLI);

4.5 - Modification de la résolution numéro 19-08-163 relativement aux signataires des dossiers dans le Fonds local de solidarité (FLS) de la FTQ;

4.6 - Varia;

5. - Période de questions;

6. - Levée de l'assemblée.